



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Délégation interministérielle
à l'accueil et à l'intégration
des réfugiés

Actions CTAIR 2019

Actions menées dans le cadre des contrats
territoriaux pour l'accueil et l'intégration
des personnes réfugiées

Juillet 2020



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Délégation interministérielle
à l'accueil et à l'intégration
des réfugiés

Sommaire

1. Introduction par le préfet Alain Régnier p.2

2. Présentation des actions CTAIR

Bordeaux	p.3
Lyon	p.4
Grenoble	p.5
Dijon	p.6
Brest	p.7
Nancy	p.8
Rennes	p.9
Clermont-Ferrand	p.10
Strasbourg	p.11
Toulouse	p.12
Nantes	p.13





GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Délégation interministérielle
à l'accueil et à l'intégration
des réfugiés

Actions CTAIR 2019



Alain Régnier, Préfet,
Délégué interministériel



La démarche de contractualisation avec les métropoles en faveur de l'accueil et de l'intégration des bénéficiaires de la protection internationale (BPI), engagée à l'initiative de la Diair, repose sur les sept axes de la stratégie nationale actée par le gouvernement en Comité interministériel pour l'intégration le 5 juin 2018. Ces contrats territoriaux pour l'accueil et l'intégration des personnes réfugiées (CTAIR) sont fondés sur un diagnostic de terrain partagé par les métropoles et les services déconcentrés de l'Etat. Les actions qui en découlent interviennent en complémentarité des politiques publiques de droit commun portées par l'Etat et les collectivités locales. Elles sont souvent mises en œuvre par les associations.

Voici une présentation non exhaustive des actions déployées dans le cadre de ces contrats territoriaux dans les 11 métropoles qui ont contractualisé avec l'Etat en 2019.



Bordeaux

Plusieurs thèmes ont été retenus lors de la signature du CTAIR à Bordeaux, parmi lesquels : l'accès à la formation, à l'emploi et au logement des réfugiés, l'amélioration de la langue française et de l'accès aux droits ou encore la création de liens entre les personnes réfugiées et la France.

1

Alios : une formation linguistique

La **formation linguistique ALIOS** consiste à renforcer les compétences en français à travers le prisme emploi-travail (compréhension du monde de l'emploi et du travail, de la réglementation, des secteurs d'activité possible). L'objectif est de donner les clés essentielles pour progresser en français, mieux appréhender l'environnement socio professionnel et travailler son projet professionnel afin d'être orienté à la sortie vers un parcours professionnel pertinent. La formation touche 10 bénéficiaires de la protection internationale (BPI).

2

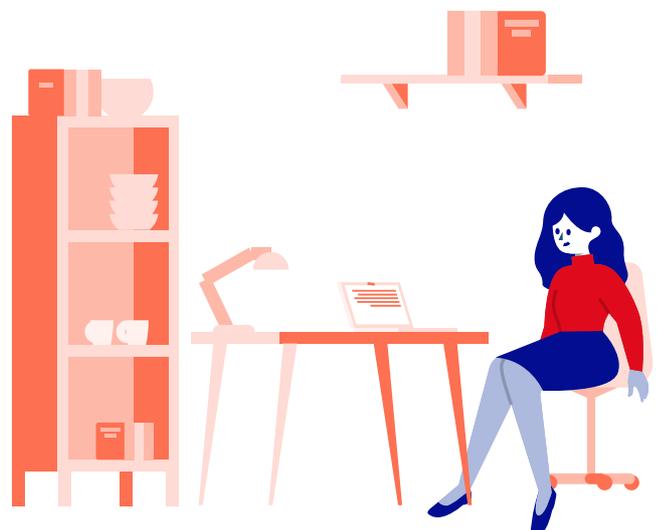
AIM : une approche interculturelle pour les projets d'intégration

Le projet porté par l'organisme de **formation et d'insertion professionnelle AIM** propose de travailler avec les bénéficiaires leur projet d'intégration en privilégiant une approche interculturelle pour lever les freins à l'intégration par l'emploi et permettre une meilleure compréhension de la société française, notamment par les femmes bénéficiaires du dispositif. Le projet bénéficie à 20 primo-arrivants dont 12 BPI.

3

Accompagner les BPI vers le logement et l'emploi

France Horizon a développé un **projet d'accompagnement vers le logement et l'emploi** en direction de jeunes BPI sans logement (30 places possibles en hébergement collectif). Il s'agit d'un accompagnement socio-professionnel d'une durée de 4 à 6 mois pour des jeunes BPI isolés sortants de structures ou qui n'ont jamais été hébergés afin de les aider à définir un projet d'intégration. Le postulat est de favoriser la prise en charge de leur projet par les bénéficiaires eux-mêmes.



Lyon

Deux axes principaux sont développés dans le cadre du CTAIR lyonnais : l'accès au logement des bénéficiaires de la protection internationale (BPI) et l'accès à l'emploi.

1

Mobiliser le parc privé pour les ménages

La première action de l'axe logement vise à développer la **mobilisation du parc privé** en s'appuyant sur une plateforme immobilière à vocation sociale "Louer solidaire 69" gérée par Soliha. Le projet consiste à capter 5 logements pour 5 familles (20 à 25 BPI) dans le parc privé en bail direct. Soliha se charge de la mobilisation des bailleurs et de la captation des logements, ainsi que de la médiation à l'entrée dans le logement. L'identification des ménages à orienter et l'accompagnement résidentiel des BPI sont assurés par le programme ACCELAIR.

2

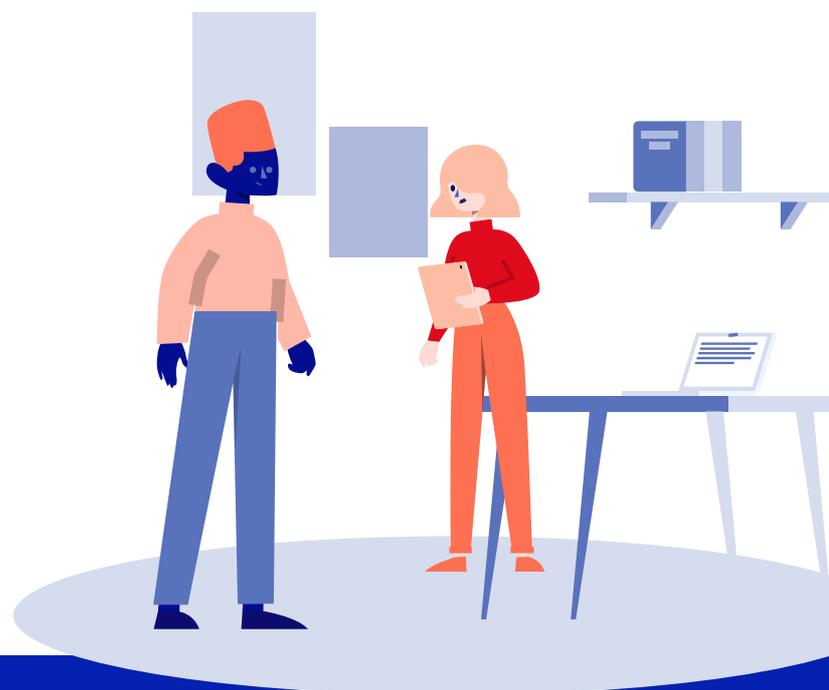
La colocation pour les moins de 25 ans

La seconde action logement vise à **créer un "SAS" entre le Dispositif national d'accueil (DNA) et le logement** pour 20 BPI de moins de 25 ans compte tenu de l'absence de ressources de ce public et de la pénurie de petits logements sur le territoire de la Métropole de Lyon. Le "SAS" correspond à un logement temporaire en colocation pour 12 mois maximum. Une indemnité d'environ 200€ est versée durant 4 mois (le temps de l'accès à l'emploi ou au dispositif de garantie jeunes réfugiés). AILLOJ assure l'accompagnement des BPI s'agissant de la gestion locative et l'accompagnement socio-éducatif, tandis que Forum réfugiés-Cosi assure l'accompagnement à l'intégration.

3

Améliorer l'accès au travail des BPI

Une action visant à **rendre accessible aux BPI des emplois** pour lesquels ils n'ont pas tous les pré-requis a été mise en place. Elle vise aussi à répondre aux besoins en recrutement des entreprises (secteurs en tension). Une fois l'entreprise identifiée, une formation préalable "sur mesure" est prévue pour les BPI concernés. Il s'agit de renforcer les compétences techniques et linguistiques des BPI par des formations adaptées à leurs besoins et à ceux de l'entreprise (savoir, savoir-être, savoir-faire). Cette action vient en complément des financements de Pôle emploi.



Grenoble

Nombreux sont les axes qui ont été retenus dans le cadre du contrat territorial de Grenoble : renforcement des liens entre réfugiés et Français, accès aux soins, amélioration de la maîtrise de la langue française, accès à la formation et à l'emploi...

1

Intermed : faciliter l'accès aux soins pour des BPI

Ce projet permet un accès aux soins des bénéficiaires de la protection internationale (BPI) en situation de santé complexe. Son rôle est d'aller vers les personnes qui auraient besoin d'un suivi médical, mais qui n'auraient pas l'autonomie nécessaire pour y avoir accès par elles-mêmes. Intermed réalise des interventions de médiation santé (infirmiers et psychologues) pour les personnes présentant des problématiques de santé complexes, en particulier de santé mentale. Grâce au contrat territorial, l'action de médiation pour l'accès aux soins, jusqu'alors proposée aux personnes hébergées par ADOMA, est élargie à 30 accompagnements hors des centres ADOMA.

2

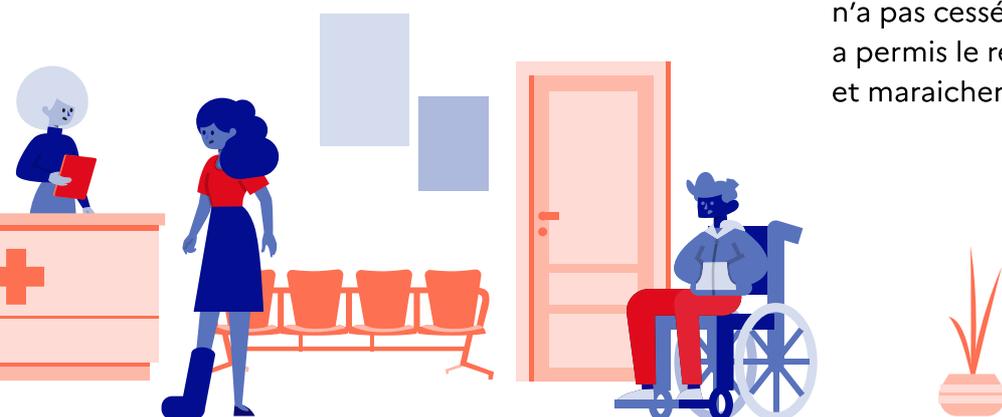
INSAIR : accompagner les BPI pour trouver un logement

Le programme INSAIR 38 (ADOMA) propose un accompagnement au logement des BPI afin de faciliter l'accès au logement des réfugiés hors centres pour demandeurs d'asile. Le public de cette action est le plus souvent isolé. Au 19 juin 2020, 30 ménages étaient en cours d'accompagnement et une liste d'attente s'est parallèlement créée, l'action ayant atteint saturation après 6 mois de fonctionnement.

3

Tero Loko : améliorer la maîtrise du français et faciliter l'accès à la formation et à l'emploi

Ce programme, dont l'objectif est d'améliorer la maîtrise de la langue française et l'accès à la formation et l'emploi des BPI, propose de faciliter l'accès à l'emploi et au logement en travaillant sur un chantier d'insertion tout en bénéficiant d'un accompagnement renforcé. Le projet Tero Loko, dont l'activité n'a pas cessé durant la période de confinement, a permis le recrutement de boulangers et maraichers dès le mois de mai 2020.



Dijon

Le CTAIR dijonnais se déploie véritablement autour de la question de la pleine intégration des réfugiés dans la cité et du changement de regards.

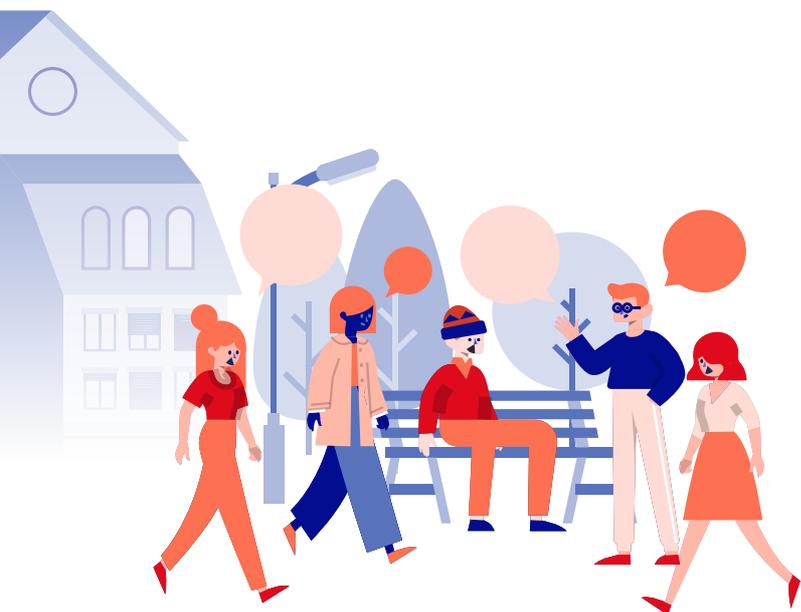
Le projet ENSEMBLE ! a pour mission l'accompagnement et l'intégration des personnes bénéficiaires de la protection internationale (BPI) et poursuit deux objectifs principaux : lever les éventuels freins au développement de leurs projets de vie et donner les clés pour une autonomie durable et une installation facilitée sur le territoire métropolitain. Cet accompagnement individualisé à la vie dans la cité concerne tous les aspects de la vie sociale et citoyenne et le renforcement du lien social et de l'interculturalité est au cœur du projet.

En pratique, des animateurs de parcours du CESAM, opérateur du projet, interviennent comme médiateurs entre les structures et organisations dijonnaises et les réfugiés en les accompagnant dans la découverte de leur environnement et en les encourageant à prendre part à la vie de leur quartier/ville.

En découlent les actions suivantes :

- Encouragement des BPI dans la découverte de l'offre culturelle, sportive et de loisirs de la métropole
- Encouragement des BPI à participer de manière bénévole à des activités lors d'évènements ponctuels ou de manière permanente
- Favorisation de la mixité sociale au sein des ateliers de pratiques artistiques
- Inscription dans le projet métropolitain de démocratisation de l'offre culturelle et favorisation de l'accès à la culture des personnes réfugiées. Des temps de rencontres individuels au plus près du lieu de vie des personnes permettent de faire le point sur les envies, besoins et attentes des bénéficiaires. Cette expérience individuelle peut être complétée par la participation à des modules d'information collectifs.

Le projet s'inscrit en complémentarité des dispositifs d'insertion existants sur le territoire métropolitain. Parmi les partenaires du projet ENSEMBLE ! figurent les communes et le centre communal d'action sociale (CCAS) de Dijon Métropole, les structures de proximité comme les MJC et les structures et organisations accompagnant les BPI (Adefo, Coallia, Adoma, travailleurs sociaux du département et des CCAS...)



Brest

Les actions suivantes ont été déployées dans le cadre du contrat territorial brestois pour répondre aux enjeux spécifiques de l'accès au logement des réfugiés, de la connaissance des publics et de l'accès aux soins des réfugiés.

1

La mobilisation du parc privé

L'action portée par l'Agence immobilière à vocation sociale ALMA a pour objectif de mobiliser de nouveaux logements issus du parc privé (70 en deux ans), d'expérimenter et de développer avec l'ensemble des acteurs publics et privés de nouveaux modes d'habiter (cohabitation, colocation) et de nouvelles formes juridiques d'accueil (baux glissants, sous locations...) dans l'offre de logements dédiée aux ménages réfugiés.

2

Une étude pour mieux connaître les publics

L'étude de l'Agence d'Urbanisme Brest Bretagne ADEUPA vise à approfondir la connaissance des publics et les conditions de leur accueil et de leur intégration, en matière notamment de logement et d'emploi ou de formation pour améliorer l'efficacité des acteurs locaux. Elle se décline de la façon suivante :

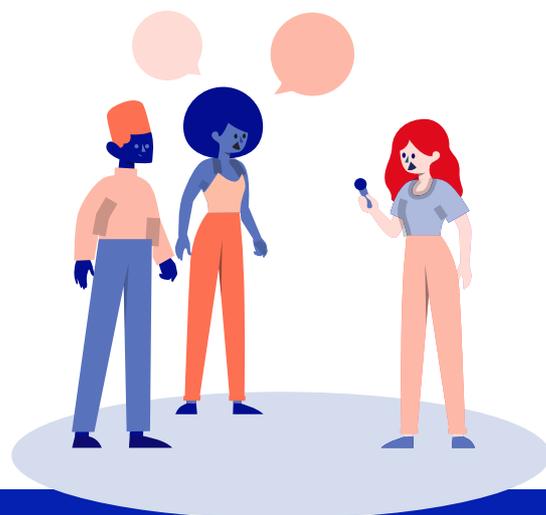
- production d'un diagnostic et animation associant l'ensemble des employeurs ou acteurs du monde économique portant notamment sur la connaissance des conditions actuelles d'intégration des réfugiés, des conditions de réussite et des opportunités d'emploi à explorer plus avant.
- production d'un diagnostic et animation visant à améliorer la connaissance des logements mobilisés, fiabiliser les sources d'information, structurer le partage de cette information.

3

Le Dispositif santé réfugiés (DSR) piloté par Coallia

4 actions principales sont à développer dans la perspective d'améliorer l'accès à la santé de réfugiés sortant de dispositifs d'hébergement dédiés ou généralistes.

- **action 1** : aller vers les réfugiés qui ne se rendent pas dans les lieux de soins
- **action 2** : mettre en place un parcours de soins personnalisé en coordination avec la médecine libérale (préparer la sortie, soutenir la prise en charge par la médecine libérale par de l'interprétariat, former et informer les professionnels médicaux sur l'asile)
- **action 3** : promotion des pratiques professionnelles adaptées aux spécificités des réfugiés (formation à destination des acteurs sociaux, administratifs et médicaux)
- **action 4** : développer une plateforme d'interprétariat permettant le renforcement de la compréhension du parcours santé des réfugiés



Nancy

Le contrat territorial nancéien a retenu trois thématiques prioritaires à partir desquelles ont été déployées les quatre actions présentées ci-dessous.

1

Action-mobilité : vers des déplacements en autonomie

Le projet « Action-mobilité », dispensé par l'association Imagine, a pour objectif le passage de l'examen du code de la route et contribue ainsi à améliorer l'accès à la formation professionnelle. Le projet s'adresse à 12 jeunes BPI inscrits dans une action alliant service civique et apprentissage du français, financée dans le cadre du programme Volont'R 2020. Le projet mobilité permet l'appropriation du bassin de vie, la découverte des différents moyens de transport et la préparation à l'obtention du code de la route (mise en place d'une pédagogie spécifique, d'outils adaptés, permettant d'aborder de manière progressive les concepts du code de la route).

2

Formation linguistique à visée professionnelle

Une action de **formation linguistique à visée professionnelle**, en partie financée par le CTAIR, a également été développée et comprend : 150 heures de formation linguistique axées sur la langue professionnelle, 220 heures sur le projet professionnel, ainsi que la passation du diplôme de compétences. L'objectif de l'action est double : approfondir les connaissances en français (orales et écrites) et élaborer un projet professionnel avec deux périodes de découverte et d'observation en entreprise, notamment dans les métiers localement en tension. Les BPI s'engagent sur une période d'environ 4 mois, à raison de 3 à 4 jours par semaine.

3

Faciliter l'accès au logement

En matière d'accès au logement, une aide à l'installation d'un montant de 330 € a été mis en place et peut être mobilisée pour les ménages accédant au logement dans le cadre de la Commission Territoriale de Relogement des Réfugiés (CTRR). Cette aide, dont la gestion a été confiée à l'opérateur Envie, vise les BPI bénéficiant d'un hébergement public intégrant un logement autonome sur le territoire de la métropole du Grand Nancy et les inscrit à l'ordre du jour de la CTRR. En février 2020, 23 ménages avaient bénéficié de cette action.

4

Favoriser l'installation de réfugiés en aidant les communes

L'accès aux droits étant la première étape nécessaire à un parcours d'intégration réussi, il a été proposé, par le biais de cette action, de favoriser l'accès aux classes spécifiques, dites UP2A (unités pédagogiques pour élèves allophones arrivants), en participant à réduire les frais des communes dotées de ces classes UP2A qui accueillent des enfants résidant hors de leurs communes.



Rennes

Depuis fin 2019, deux actions visant à faciliter l'accès au logement des familles et des jeunes sont en cours d'expérimentation à Rennes.



1

Sécuriser l'accès au logement grâce à un bail glissant

- Afin de sécuriser l'accès au logement des réfugiés, un dispositif de bail glissant a été mis en place avec l'Agence Immobilière à Vocation Sociale du territoire (AIVS). Les familles identifiées dans le cadre de la Commission Locale de l'Habitat peuvent alors intégrer leur futur logement plus rapidement. En réduisant la période d'incertitude liée au logement, cette action participe également à faciliter les autres aspects de l'intégration des familles de réfugiés (scolarisation des enfants, insertion professionnelle, etc.).
- Afin d'accompagner les jeunes réfugiés de moins de 25 ans en difficulté financière, les collectivités rennaises ont travaillé dans le cadre du CTAIR à la mise en place d'une garantie logement supplémentaire pour les jeunes bénéficiaires d'une protection internationale (BPI), en lien avec les gestionnaires des Résidences Habitat Jeunes du territoire. Il est ainsi proposé une garantie supplémentaire de 1 500€ couvrant les défauts de paiement et les dégradations éventuelles, portée par le centre communal d'action sociale (CCAS), qui vient consolider le dossier des jeunes.

2

« Danse à tous les étages » : l'intégration par la pratique artistique

Deux projets, portés par l'association "Danse à tous les étages", sont également à souligner concernant la **place des réfugiés dans la cité** :

- Un projet de **développement chorégraphique**, dont l'objectif est de faire de la danse et les arts des moyens de réflexion et d'interprétation de sa propre existence. Ce projet implique de nombreux artistes, acteurs culturels, acteurs sociaux et la population. De nombreux partenaires ont participé à ce projet, notamment la Fondation Abbé Pierre, la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles), le Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine, les collectivités locales, associations du territoire et le Centre Chorégraphique National de Rennes et de Bretagne.
- Un projet intitulé "**Déplacés**", cofinancé avec la Ville de Rennes visant à impliquer des personnes en situation de migration dans des ateliers de pratique artistiques (danse, textes, sons...) à la suite desquels une restitution est proposée au public. Les participants sont au centre du projet et les séances sont construites depuis leurs idées, leurs envies, leurs humeurs et leurs bagages.

Clermont-Ferrand

1

Constitution d'une cohorte

La ville de Clermont-Ferrand a décidé de construire son engagement contractuel à partir de l'identification d'une **cohorte de 100 réfugiés** présents sur la commune. Elle a proposé de :

- Assurer un suivi individuel de leur parcours dans une vision globale ;
Mobiliser les dispositifs spécifiques existants et prévus pour les BPI ;
- Actionner les politiques de droit commun dans tous les domaines de la vie quotidienne conduites par les collectivités locales dans leurs domaines de compétence ;
- Mettre en place des temps d'échanges avec les acteurs (focus groups) à partir de la situation des membres de la cohorte qui rencontrent des difficultés ;
- Mettre en place, avec la mobilisation des partenaires, des actions spécifiques par la mise en place d'un appel à contribution.

2

Les Groupes de travail

Un **diagnostic des manques et des besoins** sur le territoire a été réalisé par le biais de groupes de travail autour de plusieurs thématiques : le logement, la santé, l'emploi et l'apprentissage du français, l'éducation et la citoyenneté et les moins de 25 ans. Ont eu lieu 15 séances réunissant 70 participants aux profils distincts (services déconcentrés de l'Etat, OFII, Conseil Départemental, Métropole, CAF, Pôle emploi, ARS, Centre Hospitalier Sainte Marie, bailleurs sociaux, Université de Clermont-Ferrand (UCA), SMTC et les associations spécialisées).

3

L'appel à contribution

C'est à partir des besoins identifiés lors de ces focus groupes que le **cahier des charges de l'appel à contribution** a été réalisé. La ville souhaite voir les pratiques évoluer notamment grâce au co-portage des projets, qui incite les acteurs à travailler de pair, et prolonge ainsi la dynamique de réseau engagée par les groupes de travail. L'implication des BPI est également fortement encouragée pour les projets et leur présence lors du comité de sélection manifeste cette volonté. Sur les 21 projets déposés, 13 seront financés et les actions se dérouleront de juin 2020 à juin 2021.

4

Évaluation de la mission tout au long de son déroulé

La commande passée à l'Agence d'urbanisme et de développement Clermont Métropole consiste à appuyer la démarche en proposant une méthodologie d'évaluation pour mesurer l'impact des actions développées dans le cadre du projet sur les parcours d'intégration des réfugiés volontaires inscrits dans la cohorte.



Strasbourg

Le premier contrat territorial d'accueil et d'intégration des réfugiés porté par la Ville de Strasbourg en 2019 en lien avec la Préfecture du Bas-Rhin met l'attention sur deux axes.

1

Le développement de **l'apprentissage du Français Langue étrangère (FLE)** à travers le soutien à l'animation du portail numérique « Bonjour Strasbourg » et la mise en œuvre d'un atelier d'écriture et de valorisation pour un groupe de réfugiés. Cet axe est piloté par le GIP-FCIP Alsace.

« Bonjour Strasbourg » est un portail numérique interactif permettant de renseigner l'offre et les demandes en formation « Français Langue Etrangère » sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg. Effectif depuis décembre 2019, il poursuit deux objectifs :

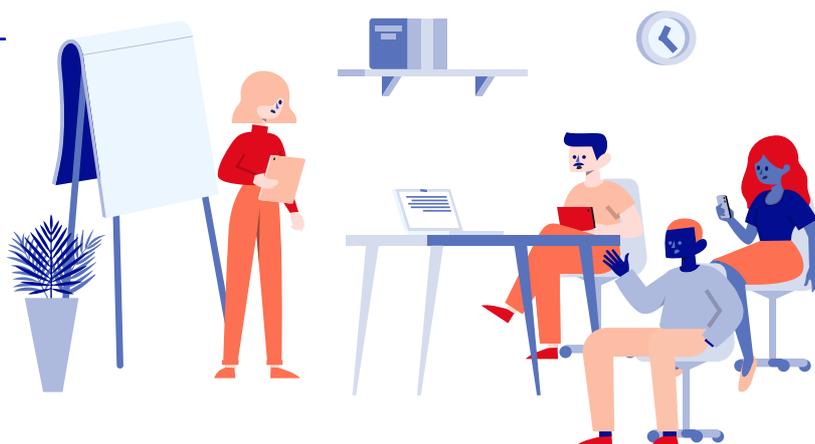
- offrir une porte d'entrée commune aux apprenants et aux acteurs de la formation en FLE ;
- disposer par ce biais d'un outil de connaissance territorialisé de l'existant pour accompagner le développement d'une offre de cours adaptée aux besoins du territoire.

2

Le soutien au développement de projets innovants visant **l'inclusion de publics réfugiés par la mobilisation de la société civile et le changement de regards.**

Cet axe est piloté par le centre communal d'action sociale (CCAS) de la Ville et les acteurs identifiés après sélection de candidatures dans le cadre d'un appel à propositions. En 2019, 16 associations de solidarité ont été conventionnées et ont permis le déploiement de plusieurs actions de rencontres entre personnes réfugiées et Strasbourgeois, parmi lesquelles des actions de parrainage, des ateliers artistiques, des expositions photos, des conférences de sensibilisation, des ateliers de rencontres interculturelles.

La coordination du contrat territorial est confiée à la Direction des Solidarités, de la Santé et de la Jeunesse de la Ville, en lien avec les services de l'Etat, les opérateurs cibles et partenaires des actions.

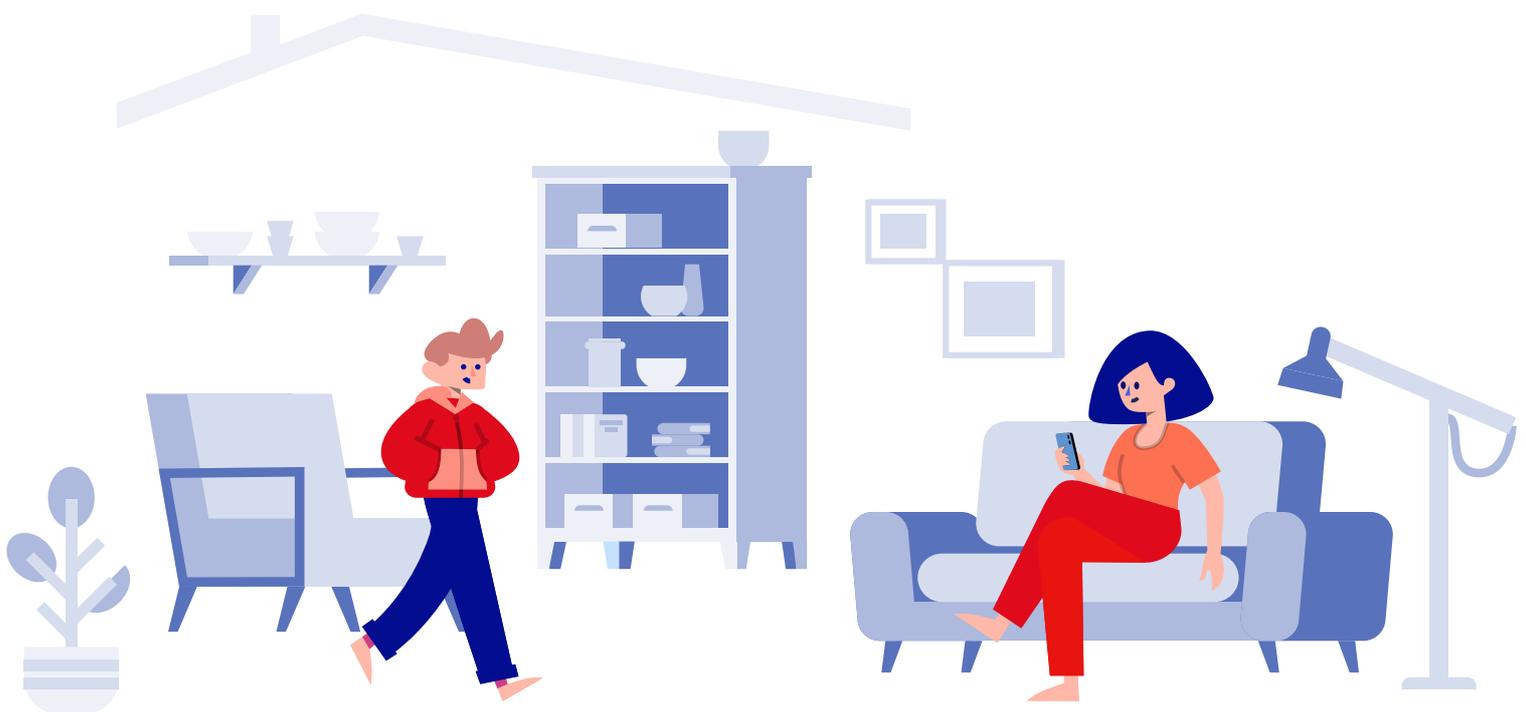


Toulouse

Le contrat territorial toulousain met l'accent sur l'axe du logement des réfugiés. Afin de permettre aux BPI d'accéder à l'ensemble des dispositifs de droit commun et d'être en capacité financière d'accéder à un logement social, 120 places d'hébergement de transition accompagnés ont vu le jour.

- 60 places de logements dans le diffus ont été mobilisés pour **les ménages de BPI, avec ou sans enfant**, mal logés ou vivant en squat et campement. Action coordonnée par la mairie de Toulouse (Direction des Solidarités et de la Cohésion Sociale/Domaine Lutte Contre les Exclusions). L'association Soliha 31 est en charge de l'accompagnement social de ces ménages.
- 60 places en hébergement collectif ont également été mobilisés pour **des jeunes hommes isolés (prioritairement entre 18-25 ans)** BPI, vivant également en squat et campement. Dans le cadre de cette action, toujours coordonnée par la mairie de Toulouse, c'est l'opérateur France Horizon qui est chargé d'accompagner ces jeunes.

Dans le cadre de ces deux dispositifs, les hébergés bénéficient d'un accompagnement global, personnalisé et évolutif et sont engagées contractuellement à suivre les démarches d'insertion qui leur sont présentées en lien avec leur situation (cours de français, projet professionnel, inscription à Pôle emploi, scolarisation des enfants...). Une attention est donc portée à l'investissement de la personne et au parcours individuel du BPI, impliqué en tant qu'acteur de son parcours d'insertion. Ainsi, ces actions ne proposent pas un simple hébergement, mais bien un cadre pour permettre l'insertion sociale des personnes accompagnées.



Nantes

Les actions conduites dans le cadre du CTAIR de Nantes poursuivent 4 ambitions :

1

Accueillir et faciliter l'accès aux droits des réfugiés

- « **Bienvenue à Nantes** » est un guide d'accueil à l'usage des résidents étrangers, traduit en 5 langues, ré-édité avec le Conseil Nantais pour la Citoyenneté des étrangers en 2019.
- **Démarche d'aller-vers** du dispositif municipal d'accueil des nouveaux nantais : traduction en 5 langues du carton d'invitation distribué auprès des structures d'accueil et mise en place de l'interprétariat lors de la journée de rencontre.
- **Participation de la Ville de Nantes** aux journées de formation civique de l'OFII dispensées aux primo-arrivants et présentation des services publics municipaux et temps d'échanges.

3

Professionaliser les acteurs pour mieux accompagner les publics

La Ville de Nantes a souhaité élaborer et mettre en œuvre des formations afin de permettre aux professionnels de mieux comprendre les situations des personnes migrantes et réfugiées, et de déployer plus efficacement leurs missions à l'égard de ces publics. 3 programmes de formation seront expérimentés à l'automne 2020 en partenariat avec l'Université de Nantes/ Alliance Europa :

- à destination des agents de la Ville de Nantes en interface avec le public et des agents ingénieurs de projets
- à destination des professionnels de l'insertion par l'emploi

2

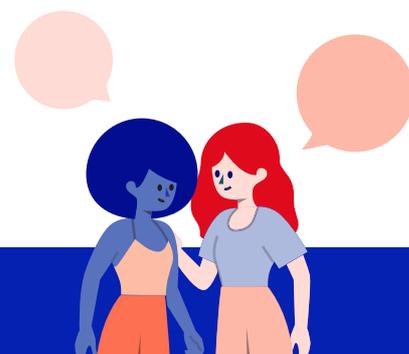
Observer le territoire pour mieux agir ensemble

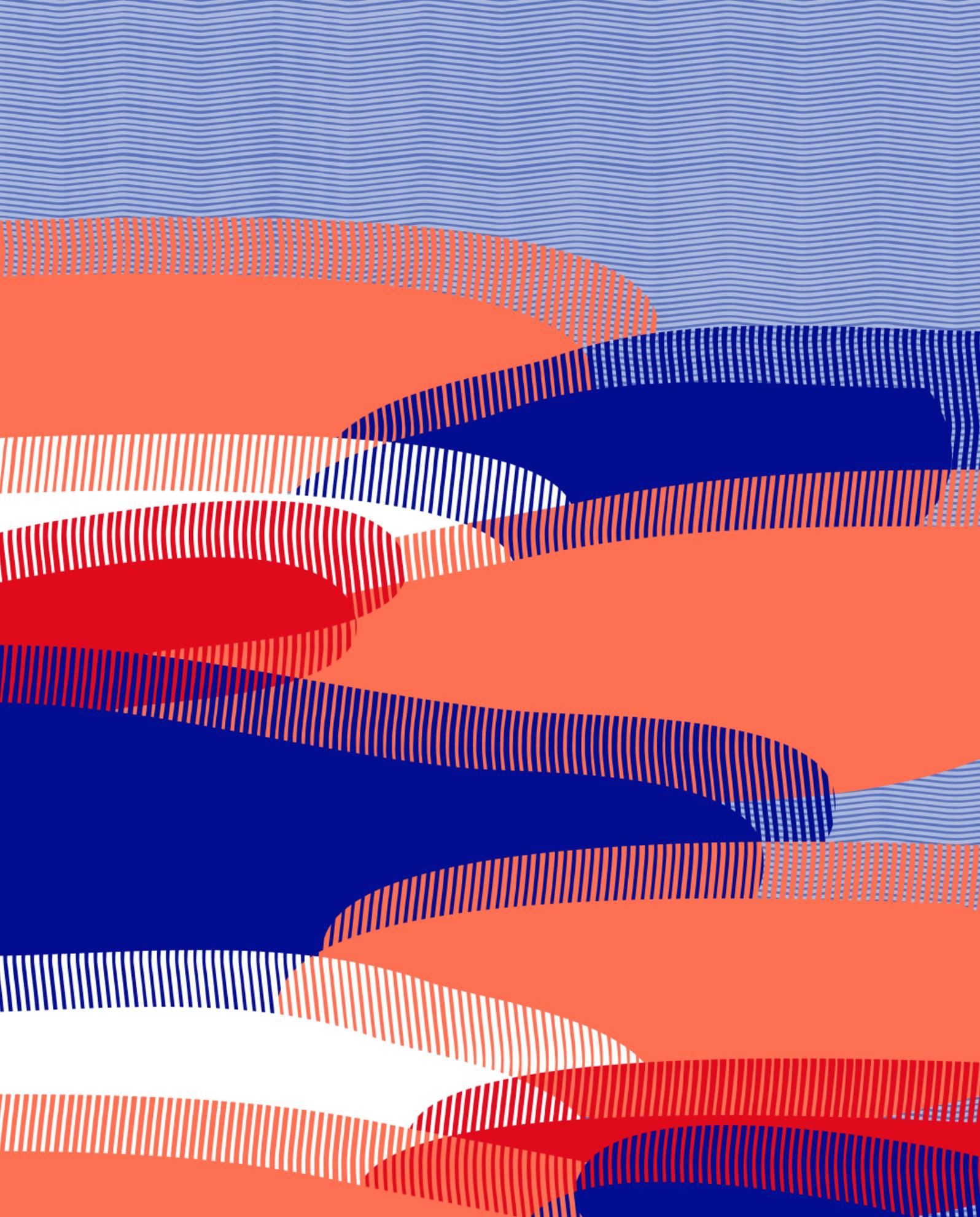
3 études sont conduites **sur le territoire nantais en 2019 et 2020 : une recherche collaborative sur l'engagement bénévole des réfugiés** en partenariat avec l'Université de Tours-UMR CNRS Citeres et l'association EmpowerNantes (plateforme Benenova), une **étude exploratoire sur l'écosystème des acteurs du territoire nantais**, en partenariat avec le cabinet GERS, et une démarche de **diagnostic-action partenarial** (Ville de Nantes, Nantes Métropole, DDCS, Direccte, CD44, Pole Emploi, Mission Locale, réseau des chantiers d'insertion..) sur les besoins de professionnalisation des intermédiaires de l'emploi pour accompagner les migrants et les réfugiés.

4

Lutter contre les préjugés, sensibiliser les nantais et changer de regard sur les réfugiés

Organisation d'une « **bibliothèque vivante** » sur les réalités des réfugiés à Nantes, par l'association Traits-Portraits, à laquelle ont participé 8 personnes dont 6 réfugiés, préalablement accompagnés dans la mise en récit de leur parcours par deux professionnels.





accueil-
integration-
refugies.fr